

HONORAIRES PANEL IMMOBILIER

BAREME TRANSACTIONS - VENTE

De 0 € à 40 000 € : 15% TTC du prix de vente
De 40 001 € à 100 000 € : 12% TTC du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 € : 10% TTC du prix de vente
De 200 001 € à 300 000 € : 9% TTC du prix de vente
De 300 001 € à 400 000 € : 7% TTC du prix de vente
A partir de 400 001 € : 5% TTC du prix de vente

BAREME TRANSACTIONS - LOCATION

HABITATION

Locataire :

- Barème Décret Loi ALUR

Propriétaire :

- Loyer mensuel HC + TVA

COMMERCIAL

10% HT de la 1ère période triennale

Barème en cas de délégation de mandat :

Le montant de l'honoraire applicable reste celui du mandat principal